Politique sur le patrimoine
de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Un patrimoine pour demain

Ville de Mont-Saint-Hilaire

Une ville de nature, d'art et de patrimoine

Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mars 2022

Politique rédigée par le
Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement (SATE)

En collaboration avec le
Comité du patrimoine et de toponymie

Page de couverture : Maison natale d'Ozias-Leduc (2017), par Nicole Pothier
Pages 2 et 3 : Vue sur Mont-Saint-Hilaire depuis Belœil (2017), par Nicole Pothier

Table des matières

4
Les mots

6
La genèse

8
Le(s) patrimoine(s)

10
L'état de la situation

12
Les principes directeurs

13
Les orientations

14
Les objectifs

16
Le futur

18
Annexe : Synthèse du sondage citoyen

Mot du maire

C'est avec beaucoup de fierté que nous présentons cette politique sur le patrimoine de Mont-Saint-Hilaire, qui vient jeter les bases d'un projet collectif important. Nous espérons ainsi brosser encore plus précisément le portrait de notre passé afin de léguer aux générations futures un patrimoine mieux protégé et davantage mis en valeur.

Cette politique constitue d'abord un engagement à faire plus et à faire mieux en termes de préservation de notre héritage collectif. Elle témoigne aussi d'une profonde volonté de passage à l'action pour sauvegarder notre identité naturelle, artistique et culturelle. Elle manifeste de façon tangible le désir d'identifier, de valoriser et de protéger le patrimoine hilairemontais. Avec des trésors historiques comme le Moulin seigneurial, on remarque que certains vestiges des temps passés sont encore habités et vivants. Des bâtiments plus contemporains viennent aussi enrichir notre patrimoine architectural et il ne faut pas les négliger.

De plus, nous possédons un imposant patrimoine mobilier, comme en témoigne le fonds d'archives Armand-Cardinal, qu'il faut enrichir et mettre en valeur. Il ne faudrait pas oublier nos patrimoines immatériels, comme celui de « l'heure mauve », que certains d'entre nous associent encore aux couchers du soleil qui drapent la montagne de couleurs spectaculaires et inusitées.

Enfin, soulignons tout particulièrement notre patrimoine naturel, celui qui nous unit ici à Mont-Saint-Hilaire. Gardons un œil attentif sur la rivière Richelieu, sur nos rarissimes milieux humides et nos remarquables minéraux. Pensons également aux forêts anciennes, aux espèces végétales dont les uniques occurrences québécoises se trouvent sur la montagne, ainsi qu'à la faune, comme le faucon pèlerin, notre emblème aviaire, ces nombreux attraits qui font de notre colline montérégienne un joyau de renommée internationale.

Pour tous ces motifs, cette politique représente l'aboutissement d'un travail collaboratif ayant mobilisé plusieurs acteurs importants de notre communauté. Avec le plan d'action qui en découlera, la Ville affirmera encore plus sa volonté de concrétiser cette vision commune en une liste de projets à favoriser et en identifiant les ressources et partenaires à mobiliser. Ces actions seront guidées par notre politique, laquelle sera bien sûr appelée à évoluer dans le temps.

Soyons fiers de cet engagement à préserver notre riche patrimoine, dont nous avons hérité et que nous léguerons éventuellement à tous ceux qui choisiront d'aimer et vivre à Mont-Saint-Hilaire.

Marc-André Guertin

Maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mot du président

À titre de membre du comité du patrimoine et de toponymie, je suis particulièrement heureux de vous présenter la première politique sur le patrimoine de Mont-Saint-Hilaire. Elle représente ainsi un jalon important pour l'établissement d'une vision rassembleuse visant la protection et la valorisation de notre richesse patrimoniale collective.

Avec mes collègues du comité et du Conseil municipal, nous souhaitons surtout que les Hilairemontais.es puissent s'approprier cette politique afin de participer à la réflexion et aux efforts visant la reconnaissance et la préservation des différents patrimoines de notre communauté. En effet, cette politique et les différents plans d'action qui en découleront doivent jeter les bases nécessaires pour faire honneur à notre devise de « ville de nature, d'art et de patrimoine ».

Gaston Meilleur

Conseiller municipal District 2 (des Patriotes)
Président du comité du patrimoine et de toponymie

Mot de la vice-présidente

Avec sa devise de « ville de nature, d'art et de patrimoine », Mont-Saint-Hilaire a su faire sienne une conception élargie englobant à la fois son patrimoine matériel, sa riche histoire artistique et son magnifique cadre naturel. Ces patrimoines qui éblouissent, dès l'entrée du pont Jordi-Bonet, sont collectifs. Les devoirs de connaissance, de protection et de sauvegarde sont ainsi essentiels et indissociables.

Forte de plusieurs années de recherches menées par la Société d'histoire et de généalogie de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire, ainsi que du travail de promotion et de mise en valeur de notre histoire par Patrimoine hilairemontais, notre ville a de quoi être fière, avec quatre biens classés par le gouvernement provincial, de même que quatre autres bénéficiant de citations au niveau municipal.

Antoinette Leroux

Membre citoyenne et vice-présidente du comité du patrimoine et de toponymie

La genèse

Politique hilairemontaise

Située entre mont et rivière, marquée par des paysages emblématiques et un héritage artistique unique, la Ville de Mont-Saint-Hilaire possède une identité qui s'incarne avec justesse dans sa devise de « ville de nature, d'art et de patrimoine ». Au-delà d'une simple déclaration d'intention, cette devise est une promesse à l'action pour la sauvegarde de la richesse naturelle, culturelle et patrimoniale qui distingue ce territoire remarquable. Pour ce faire, la panoplie d'outils à disposition doit être mobilisée et étoffée, une volonté qui a notamment donné l'impulsion nécessaire à la création de la présente politique.

Objet de la politique

L'adoption d'une politique sur le patrimoine vise à cristalliser la vision que la Ville de Mont-Saint-Hilaire désire se donner afin de guider sa volonté d'identifier, valoriser et protéger le patrimoine sur son territoire. Cette politique, résultant d'une longue réflexion ayant mobilisé plusieurs acteurs, doit ainsi permettre aux efforts de la Ville de s'exprimer dans un geste cohérent et pragmatique qui affecte positivement et concrètement les éléments patrimoniaux hilairemontais.

Cette démarche est d'autant vitale que la richesse patrimoniale de Mont-Saint-Hilaire se distingue par le fait que se croise, s'additionne et se complémente une multitude de patrimoines sur un même territoire. L'identité hilairemontaise s'exprime ainsi dans une tapisserie foisonnante qui révèle, à travers sa diversité, un mouvement harmonieux entre nature et créativité.

Démarche vers la politique

La présente politique marque l'aboutissement d'un processus débuté en juin 2019 avec la création du comité du patrimoine et de toponymie (CPT). Ce nouveau comité, composé de citoyens, de représentants de services municipaux et d'organismes communautaires œuvrant en patrimoine, a permis de créer un espace de dialogue ayant accueilli discussions et réflexions dans le but d'identifier les besoins, comprendre les enjeux et explorer les pistes d'intervention pertinentes. Parallèlement aux séances du comité, un sondage rassemblant plus de 220 répondants citoyens a été également mené afin de mieux saisir les priorités et sensibilités particulières de la population ; une synthèse des résultats de ce sondage se trouve d'ailleurs en annexe.

Un pommier devant la maison familiale Ozias-Leduc (2021)
Par Noé Bünzli

Ancien couvent de Saint-Hilaire (2021)
Par Noé Bünzli

Le moulin banal (2021)
Par Noé Bünzli

Manoir Rouville-Campbell (2021)
Par Noé Bünzli

Le 829 chemin de la Montagne (2021)
Par Noé Bünzli

L'enseigne de l'ancien Motel Saint-Hilaire (2021)
Par Noé Bünzli

Le(s) patrimoine(s)

Selon la *Loi sur le patrimoine culturel*, le patrimoine « [...] est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'évènements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel » (L.R.Q, chapitre P-9.002, article 1).

Il est donc généralement reconnu que le patrimoine peut être à la fois matériel et immatériel. De manière générale, le patrimoine matériel est l'expression la plus facilement identifiable, puisqu'elle repose sur une représentation physique tangible ; a contrario, le patrimoine immatériel relève d'une expression de commémoration, parfois presque ineffable, exprimant ce qui pourrait être appelé un souvenir collectif.

Ce faisant, bien qu'il soit une interprétation du passé inscrit dans un présent spécifique, le patrimoine est fondamentalement tourné vers le futur, en ce sens que sa sauvegarde doit permettre aux générations à venir de retrouver des traces de leur histoire collective. Il est alors nécessaire de garder à l'esprit que la pulsion patrimoniale se transforme avec le temps, selon les priorités et philosophies changeantes de la société. Le patrimoine n'est donc pas un concept monolithique et homogène, mais bien l'objet d'un attachement collectif, évolutif et subjectif à des éléments de natures diverses.

Pour toutes les raisons mentionnées ci-dessus, le patrimoine s'avère souvent diffus et éthéré. Dans le cadre de la présente politique, le patrimoine est conséquemment compris comme étant constitué de **cinq catégories**. Proches de celles par ailleurs utilisées aux niveaux international et national, ces catégories permettent de lire et d'approcher concrètement le(s) patrimoine(s), mais elles ne doivent pas être vues comme des ensembles rigides et mutuellement exclusifs.

L'ancienne école Sacré-Cœur (2021), Les pommiers du piémont (2021), Détails du moulin banal (2021)
Par Noé Bünzli

Patrimoine mobilier :

Correspond aux biens meubles d'échelles diverses produits par la collectivité. Ils résultent de pratiques ou de courants artistiques, de façons de vivre ou de croyances.

- *Œuvres artistiques ;*
- *Biens archéologiques ;*
- *Documents d'archives.*

Patrimoine bâti :

Correspond aux biens construits fixés au sol et leur environnement immédiat. Il témoigne de l'occupation d'un lieu et est constitué de biens se distinguant par leur forme, leur style ou la représentativité d'une époque.

- *Bâtiments ;*
- *Monuments, statues ;*
- *Ouvrages de génie (ex. pont).*

Patrimoine immatériel :

Correspond aux aspects qui évoquent des mémoires, des traditions, des atmosphères et des ambiances. Il existe par la pratique, l'apprentissage ou la commémoration.

- *Connaissances ;*
- *Savoir-faire ;*
- *Récits, personnages et légendes ;*
- *Atmosphères ;*
- *Toponymie.*

Patrimoine naturel :

Correspond aux caractéristiques physiques tels les éléments géologiques, biologiques et hydrologiques qui ont une valeur significative pour la collectivité.

Patrimoine paysager :

Correspond aux éléments résultant des relations entre la population, leurs activités et le territoire tels le réseau viaire, le parcellaire et trame urbaine et les modes d'implantation.

L'état de la situation

Un travail important devra être mené afin de pleinement révéler le patrimoine hilairemontais puisqu'il existe peu de documents permettant d'en officialiser l'existence. Malgré tout, il existe certains biens patrimoniaux identifiés sur le territoire de Mont-Saint-Hilaire par le gouvernement du Québec ou la Ville ; en voici l'inventaire.

Le patrimoine matériel ayant un caractère officiel

Au niveau du patrimoine matériel, le gouvernement du Québec s'est donné le pouvoir de classement des biens et immeubles d'intérêt. Le législateur québécois a également donné aux municipalités et, plus récemment, aux MRC le pouvoir d'adopter des règlements visant la citation de tels biens ou immeubles d'intérêt. Sur le territoire de Mont-Saint-Hilaire, il existe présentement quatre objets classés (provincial) et quatre objets cités (municipal).

Classements :

- Église de Saint-Hilaire, classée immeuble patrimonial le 24 novembre 1965 (260, chemin des Patriotes Nord). La citation inclut aussi l'orgue Joseph Casavant de l'église de Saint-Hilaire, classé patrimoine mobilier situé dans un immeuble patrimonial ;
- Décor peint de l'église de Saint-Hilaire, classé objet patrimonial le 5 août 1976 (260, chemin des Patriotes Nord) ;
- Manoir Rouville-Campbell, classé immeuble patrimonial le 25 mai 1977 et délimitation de l'aire de protection le 22 juin 1979 (125, chemin des Patriotes Sud) ;
- Maison Paul-Émile-Borduas, classée immeuble patrimonial le 1er décembre 2005 (621, chemin des Patriotes Nord) ;

Citations :

- Maison natale Paul-Émile-Borduas, citée immeuble patrimonial le 21 août 2000 (43, rue Saint-Henri) ;
- Maison natale Ozias-Leduc, citée immeuble patrimonial le 21 août 2000 (284, chemin Ozias-Leduc) ;
- École Sacré-Cœur, citée immeuble patrimonial le 7 mai 2007 (265, rue Saint-Hippolyte) ;
- Domaine Ozias-Leduc, cité site patrimonial le 4 juin 2018 (272 et 284, chemin Ozias-Leduc). La citation inclut :
    - *Maison natale Ozias-Leduc ;*
    - *Maison familiale Ozias-Leduc ;*
    - *Site de l'atelier Correlieu.*

Le patrimoine immatériel ayant un caractère officiel

Au niveau du patrimoine immatériel, le gouvernement du Québec a un pouvoir de désignation dont il n'a pas fait usage sur le territoire hilairemontais.

Néanmoins, la Ville de Mont-Saint-Hilaire peut identifier certains personnages, pratiques ou évènements méritant une attention particulière. Pour l'instant, elle ne l'a fait qu'en une occasion, soit pour **Ozias Leduc**, identifié comme personnage historique d'importance le 15 septembre 2014.

Patri-Arch: Le repérage du patrimoine bâti

Patri-Arch, une firme de consultants en patrimoine et en architecture, a produit pour la Ville de Mont-Saint-Hilaire un repérage du patrimoine bâti ayant pris forme dans un rapport soumis en mai 2008. Bien qu'un repérage ne soit pas aussi détaillé et précis qu'un inventaire, cet outil reste malgré tout utile pour guider la gestion des projets visant les bâtiments jugés d'intérêt.

Le repérage, basé sur une catégorisation en cinq valeurs, a permis d'identifier 333 bâtiments d'intérêt patrimonial, soit :

- 3 bâtiments de valeur exceptionnelle ;
- 29 bâtiments de valeur supérieure ;
- 118 bâtiments de valeur bonne ;
- 135 bâtiments de valeur moyenne ;
- 48 bâtiments de valeur faible.

Un outil en développement : L'inventaire du patrimoine bâti de la MRC

Entre 2012 et 2015, la MRC de la Vallée-du-Richelieu a procédé à la réalisation d'un inventaire du patrimoine bâti identifiant plus de 1000 bâtiments de valeur patrimoniale sur son territoire, dont 112 à Mont-Saint-Hilaire. Néanmoins, puisque cet inventaire reste incomplet, il ne peut pas être activement utilisé par la Ville. Cependant, avec la modification de la *Loi sur le patrimoine culturel* en avril 2021, une nouvelle obligation a été donnée aux MRC du Québec de mettre en place un inventaire identifiant les immeubles ayant une valeur patrimoniale dans leur région respective. Cet inventaire, qui devra être développé d'ici le 1er avril 2026 au plus tard, établira alors les fondations légales nécessaires pour un contrôle bonifié des démolitions et un meilleur encadrement des obligations vis-à-vis l'entretien des immeubles patrimoniaux.

Les principes directeurs

Un geste cohérent et pragmatique

La présente politique est à la fois annonce et amorce d'un exercice volontaire de la Ville d'aborder la question patrimoniale de manière active plutôt que passive. Il est question d'agir avec une vision d'ensemble qui permet de quitter la gestion à la pièce, tout en permettant une flexibilité dans le chemin emprunté.

Une démarche autoréflexive, autocritique et itérative

La réalisation des objectifs en patrimoine doit évoluer avec les changements de contexte, de ressources et de volonté collective ; il est nécessaire d'apprendre et d'améliorer constamment l'action municipale dans le domaine du patrimoine. Si la présente politique offre les bases à cette démarche, des outils de suivi plus flexibles et concrets sont nécessaires. Notamment, l'adoption d'un plan d'action offrira un cadre efficace pouvant être régulièrement mis à jour.

Un catalyseur solidaire et démocratique

La Ville doit agir de manière exemplaire et inspirante dans les efforts en matière patrimoniale, tout en restant solidaire et humble face aux savoirs, aux connaissances et aux expertises communautaires et citoyennes. Les interventions de la Ville ne s'inscrivent pas dans le rôle d'un meneur autocratique, mais dans celui d'un partenaire dynamique décuplant l'énergie de la communauté et facilitant les efforts citoyens.

Une triade patrimoniale

L'action de la Ville dans le domaine patrimonial doit traiter de manière complémentaire les volets de la communication, de la valorisation et de la protection du patrimoine. En effet, bien que chacun de ces volets soit individuellement important, leur combinaison assure un effet multiplicateur bénéfique dépassant la simple somme de leurs parties.

Un patrimoine vivant

La Ville prend note qu'un patrimoine doit pouvoir évoluer pour assurer sa survie et sa pérennité. Les pratiques visant la création d'un patrimoine figé et traité uniquement comme un objet esthétique ou muséal ont démontré leurs limites ; il faut adopter et développer de nouvelles approches flexibles et dynamiques. La Ville désire que le patrimoine soit activement vécu et expérimenté, notamment dans le but que les nouvelles générations puissent se le réapproprier.

Les orientations

Orientation 1 : Identification

Assurer la connaissance et la reconnaissance des patrimoines par une exploration, un inventaire et un savoir en évolution constante

Orientation 2 : Communication

Révéler aux Hilairemontais leur(s) patrimoine(s)

Orientation 3 : Protection et valorisation

Travailler activement contre la disparition ou l'oubli des patrimoines

Orientation 4 : Cohésion

Révéler le « mouvement harmonieux » du patrimoine hilairemontais

Les pommiers du mont Saint-Hilaire (2021)
Par Noé Bünzli

Les objectifs

Orientation 1 : Identification

Assurer la connaissance et la reconnaissance des patrimoines par une exploration, un inventaire et un savoir en évolution constante

Objectifs

- **Étoffer et maintenir la lecture du patrimoine bâti à plusieurs échelles** : Un simple repérage n'est pas suffisant. Grâce à l'intervention d'experts, il doit être non seulement possible d'inventorier les biens d'intérêt, mais également d'identifier les langages architecturaux marquant le cadre bâti patrimonial, ainsi que les types de composantes à valoriser et à protéger. Le patrimoine bâti se lit donc à la fois à l'échelle de la ville, d'un secteur et d'un bâtiment.
- **Identifier le patrimoine immatériel** : Le processus ayant mené à la présente politique, y compris le sondage auprès de plus de 220 citoyens, a révélé et confirmé que l'attachement patrimonial ne se limite pas seulement au matériel. Néanmoins, de par sa nature diffuse, les contours du patrimoine immatériel sont plus difficilement identifiables, ce qui le rend conséquemment plus difficile à révéler, valoriser et protéger.
- **Définir le patrimoine paysager et naturel de Mont-Saint-Hilaire** : Les patrimoines paysager et naturel soulèvent des questions importantes sur la relation des humains avec leur environnement. L'attachement à de tels patrimoines ne provient pas d'une mémoire liée à une époque, mais bien d'une identification à un relief, à une faune, à un point de vue, à une ambiance ou à une flore qui marque l'imaginaire des individus et des collectivités. S'il surgit sans intervention, le révéler à la conscience exige malgré tout un exercice volontaire, démocratique et continu.

Pistes d'intervention :

- *Mise en place d'un inventaire complet du patrimoine bâti*
- *Création d'un organe (ex. comité) pour guider le processus visant à identifier le patrimoine immatériel, en particulier les personnages historiques marquants et les pratiques propres au territoire hilairemontais (ex. pomiculture)*
- *Création d'un organe (ex. comité) chargé de l'identification et de la réflexion sur les patrimoines naturels et paysagers*
- *Prise de contact avec la MRC et les municipalités voisines afin d'explorer les connaissances existantes dans la région*
- *Exploration des bonnes pratiques au Québec*
- *Démarche d'enregistrement de la mémoire des aînés, notamment afin de consigner le savoir sur le Vieux-Village*

Au sujet des pistes d'intervention

Les interventions suggérées ici sont des pistes qui se sont dégagées de la démarche menant à la présente politique. Elles ne sont données qu'à titre indicatif, puisque les interventions à mettre en place seront identifiées dans le plan d'action à venir.

Orientation 2 : Communication

Révéler aux Hilairemontais leur(s) patrimoine(s)

Objectifs

- **Établir des outils de diffusion sur le patrimoine** : Qu'il s'agisse d'outils numériques ou analogiques, il apparait important que l'existence et la nature des patrimoines identifiés soient partagées aux citoyens. Après tout, un patrimoine n'existe que dans la valeur qui lui est accordée par une communauté ; il est donc nécessaire de rendre le patrimoine perceptible, approchable et compréhensible.
- **Démocratiser l'accès au patrimoine mobilier** : Il est uniquement possible d'assurer le caractère patrimonial des biens mobiliers en permettant qu'ils demeurent connus et reconnus par suffisamment de personnes pour qu'ils continuent d'avoir un sens pour la collectivité. Les archives et collections publiques doivent donc être accessibles à ceux et celles qui le désirent, alors que leur existence doit être largement publicisée.
- **Soutenir les efforts d'éducation sur le patrimoine** : Certaines activités organisées par des organismes communautaires ou dans le cadre scolaire visent déjà à permettre aux Hilairemontais de découvrir l'histoire de leur ville et la richesse du patrimoine. Ces activités doivent continuer et, lorsque possible et pertinent, être étoffées.
- **Dynamiser la relation entre patrimoine et culture** : La *Politique du développement de la culture et du tourisme*, adoptée par la Ville en 2019, prévoit déjà plusieurs pistes d'intervention pour lier patrimoine et culture dans une relation mutuellement bénéfique. Les arts offrent ainsi un médium unique pour soulever et animer le patrimoine, en particulier lorsqu'ils permettent de réincarner les patrimoines immatériel, naturel ou paysager.

Pistes d'intervention :

- *Mise en place et amélioration des outils virtuels identifiant et présentant les patrimoines de Mont-Saint-Hilaire (ex. plateforme interactive)*
- *Soutien aux activités des organismes tels que Patrimoine hilairemontais et Société d'histoire et de généalogie de Belœil - Mont-Saint-Hilaire*
- *Mise en place d'évènements permettant de révéler le patrimoine immatériel, le patrimoine paysager ou le patrimoine naturel (ex. Création-sur-le-champ/Land Art)*
- *Mener ou soutenir les publications portant sur le patrimoine hilairemontais*
- *Établir des partenariats avec et entre les espaces muséaux*
- *Assurer la tenue d'expositions portant sur le patrimoine naturel, notamment sur la biodiversité du mont Saint-Hilaire et la richesse minéralogique*

Orientation 3 : Protection et valorisation

Travailler activement contre la disparition ou l'oubli des patrimoines

Objectifs

- **Appuyer activement les propriétaires du patrimoine bâti** : Puisque le patrimoine a un caractère collectif, il apparait normal que la responsabilité de préserver et protéger le patrimoine bâti n'incombe pas uniquement aux propriétaires privés et soit partagée par la communauté.
- **Renforcer la protection du patrimoine bâti dans la règlementation d'urbanisme** : Bien qu'ils soient insuffisants pour assurer la pérennité du patrimoine bâti, les règlements d'urbanisme permettent malgré tout de prévoir des normes claires et spécifiques pour préserver l'architecture et l'esprit du patrimoine bâti.
- **Intégrer la protection du patrimoine naturel et paysager aux pratiques de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme** : Les responsabilités d'une Ville ne s'arrêtent pas à son cadre bâti, mais à l'encadrement de l'évolution de son territoire. Les questions patrimoniales doivent donc faire partie de toutes réflexions portant sur l'aménagement du territoire, sur le développement d'une vision d'ensemble et sur les règles concrètes qui en découlent.

Pistes d'intervention :

- *Création d'un guide sur les bonnes pratiques pour l'entretien, la restauration et la rénovation de bâtiments ayant une valeur patrimoniale*
- *Création d'un fonds pour soutenir les efforts de restauration des propriétaires privés*
- *Mise à jour et amélioration des règlements sur la démolition et sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*
- *Mise en place d'un règlement sur l'entretien et l'occupation des bâtiments, ainsi que mise en place des outils nécessaires à l'application de ce règlement, et ce, principalement dans le but d'éviter la déliquescence des bâtiments ayant une valeur patrimoniale*
- *Révision des documents de planification et des règlements d'urbanisme à travers la lorgnette patrimoniale*

Orientation 4 : Cohésion

Révéler le « mouvement harmonieux » du patrimoine hilairemontais

Objectifs

- **Révéler la cohérence entre les divers patrimoines** : Puisque la richesse patrimoniale de Mont-Saint-Hilaire réside dans sa diversité, il sera nécessaire de s'assurer que cet élément est pris en compte dans les interventions de la Ville. Il s'agit donc d'assurer que la Ville adopte un geste transversal pour protéger et enrichir la diversité patrimoniale.

Le futur

La politique sur le patrimoine doit servir de fondement à l'action de la Ville en matière de patrimoine. Sa diffusion permet aux citoyens de Mont-Saint-Hilaire de comprendre les intentions de la Ville et de s'approprier les questions patrimoniales. Ce faisant, puisque le patrimoine est fondamentalement collectif, sa préservation, son dynamisme et sa pérennité le sont également. Surtout, l'implication citoyenne apparait vitale dans le cadre d'une saine démocratie locale, d'autant que les actions nécessaires ne sont pas seulement techniques ou administratives, mais aussi politiques, économiques, culturelles et sociales.

Si la présente politique affirme la vision désirée par la Ville, un plan d'action triennal devra la concrétiser en définissant les projets à favoriser et en identifiant les ressources et partenaires à mobiliser. À moyen terme, ce plan permettra également d'assurer une surveillance transparente et continue des initiatives de la Ville en matière de patrimoine. Chaque révision du plan d'action devra permettre d'apprendre des réussites et des erreurs, et ce, afin de constamment améliorer les interventions de la Ville et faire évoluer son rôle selon les besoins. En d'autres termes, le plan d'action permettra d'influencer concrètement, positivement et pragmatiquement l'évolution des patrimoines hilairemontais.

En conclusion, la politique sur le patrimoine est un engagement et non un aboutissement. Elle est donc à l'image d'un premier pas vers l'aventure : elle est peut-être insuffisante, mais elle marque un élan volontaire et plein de potentiels. Néanmoins, pour qu'il mène à des accomplissements, ce premier pas devra être suivi d'une multitude d'autres pas, certains rendus ardus par des embûches diverses et d'autres alourdis par l'incertitude du chemin à prendre. Pourtant, la Ville de Mont-Saint-Hilaire s'engage sans hésitation dans cette direction, car elle est pleinement consciente que la valeur du patrimoine réside dans le fait qu'il est à la fois un héritage du passé et un legs à préserver pour les générations futures. Après tout, les éventuels défis à venir sont moins à craindre que de voir le(s) patrimoine(s) hilairemontais disparaître.

Le 1087 chemin de la Montagne et la rue Berger (2021)
Par Noé Bünzli

Annexe

Synthèse du sondage citoyen

Tenu du 20 mai au 20 juin 2021

Le 411 chemin de la Montagne (2021)
Par Noé Bünzli

Profil des participant.e.s

Genre des répondant.e.s (n = 342)

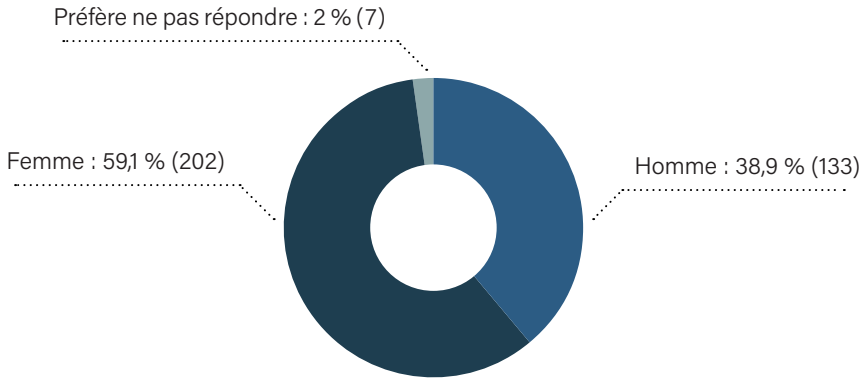

Âge des répondant.e.s (n = 346)

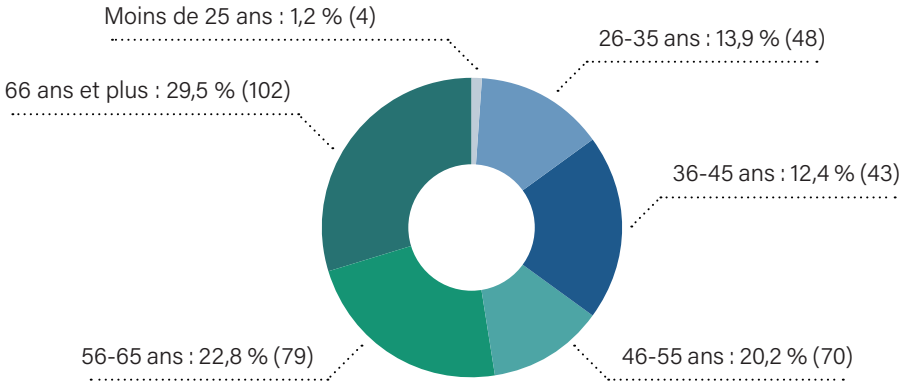

Nombre d'années à Mont-Saint-Hilaire (n = 311)

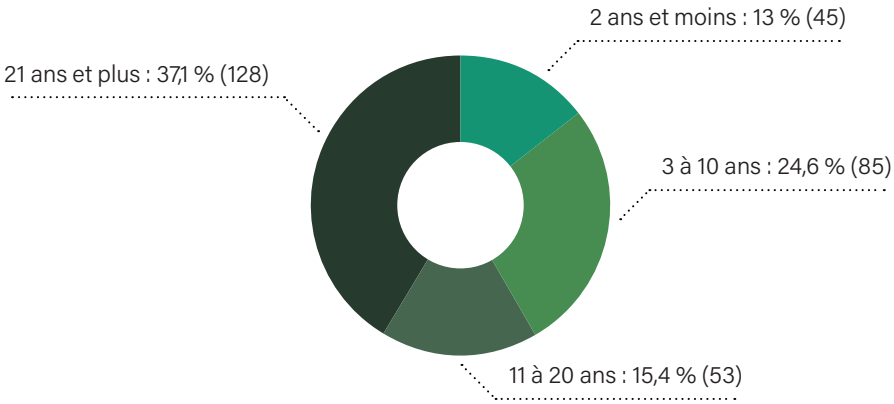

Les répondant.e.s

Il est important de garder à l'esprit que 346 répondant.e.s ont commencé le sondage, mais que 224 de ceux-ci ont répondu à l'ensemble des questions.

Au sujet de l'échantillon

Plus de la moitié des répondant.e.s (52,3 %) ont 56 ans ou plus et 52,5 % habitent Mont-Saint-Hilaire depuis plus de 10 ans. Cet état de fait doit être pris en compte dans la lecture des résultats. D'une part, la vision du patrimoine hilairemontais exprimé dans les réponses est sans doute influencée par cet attachement particulier que seul un résident de longue date peut avoir. D'autre part, cette participation limitée des populations plus jeunes marque aussi l'importance de mettre à jour les pratiques afin que les nouvelles générations puissent s'approprier leurs patrimoines.

Les voisins

À noter que 34 autres répondant.e.s (9,9 %) habitaient en dehors de Mont-Saint-Hilaire ; 28 habitaient en Montérégie, dont 19 sur le territoire de la MRC de la Vallée-du-Richelieu.

Patrimoine matériel (ou mobilier) et immatériel

En fonction de la définition du patrimoine matériel, comment décrivez-vous votre intérêt par rapport à ce type de patrimoine ? (n = 286)

Êtes-vous en mesure de nommer un bien patrimonial matériel significatif de la ville de Mont-Saint-Hilaire ? (n = 284)

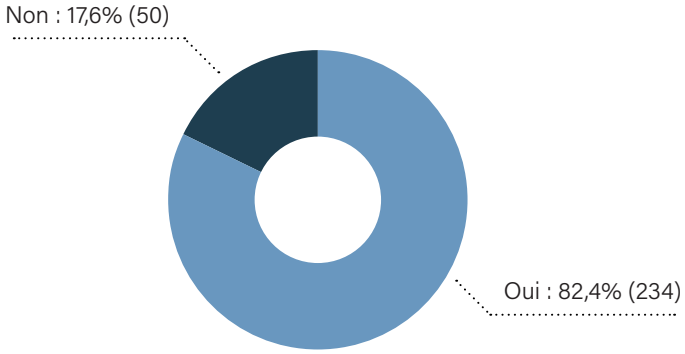

Si oui, lequel ? (232 répondants, réponse ouverte)

Bien patrimonial matériel*	Nombre de mentions
Église Saint-Hilaire	120
Décor peint	34
Maison Paul-Émile-Borduas	19
Maison Ozias-Leduc	18
Manoir Rouville-Campbell	13

** Liste non exhaustive : il s'agit des cinq biens se démarquant par le nombre de mentions*

Confusion terminologique

L'identification par les répondant.e.s de plusieurs bâtiments dans cette section démontre la confusion créée par le choix du plan d'urbanisme d'utiliser la notion de « patrimoine matériel » pour désigner le patrimoine mobilier, à l'exclusion notamment du patrimoine architectural. Pourtant, dans les documents internationaux et nationaux, le patrimoine matériel fait généralement référence à tout élément anthropique avec une présence physique tangible (incluant mobilier et architectural) et l'oppose aux patrimoines immatériel et naturel. Des ajustements à la terminologie utilisée par les règlements et documents d'urbanisme de la Ville sont donc nécessaires pour se rapprocher des définitions courantes et éviter des confusions inutiles.

En fonction de la définition du patrimoine immatériel, comment décrivez-vous votre intérêt par rapport à ce type de patrimoine ? (n = 280)

Êtes-vous en mesure de nommer un bien patrimonial immatériel significatif de la ville de Mont-Saint-Hilaire ? (n = 279)

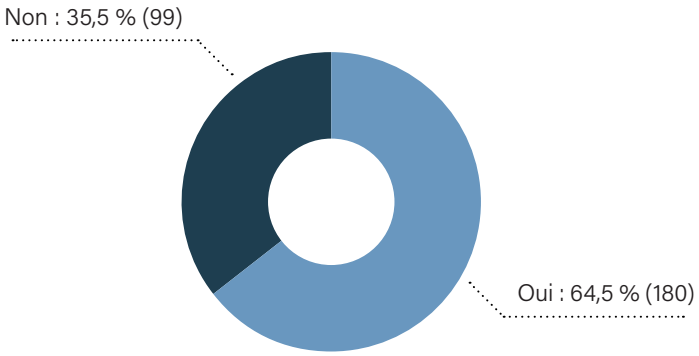

Si oui, lequel ? (181 répondants, réponse ouverte)

Bien patrimonial immatériel*	Nombre de mentions
Légende du Cheval-Blanc	53
Montagne, vue sur la montagne	16
Ozias Leduc (personnage et œuvre)	13
Culture de la pomme	12

** Liste non exhaustive : il s'agit des quatre biens se démarquant par le nombre de mentions*

L'immatériel, un patrimoine complexe

L'identification des biens patrimoniaux immatériels a mené à des réponses très diversifiées, une situation qui exprime bien toute la complexité dans la délimitation des patrimoines immatériels, que ce soit au niveau de leur nature ou de leur signification collective.

Considérez-vous que les œuvres artistiques constituent un élément important du patrimoine hilairemontais ? (n = 279)

Êtes-vous en mesure de nommer un artiste hilairemontais s'étant illustré à l'échelle québécoise (ou à plus grande échelle) ? (n = 279)

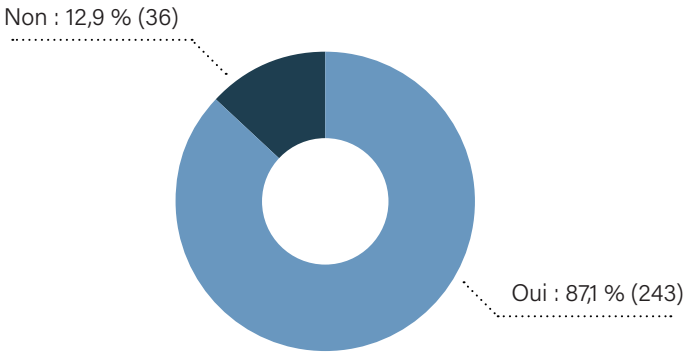

Si oui, lequel ? (244 répondants, réponse ouverte)

Artiste hilairemontais*	Nombre de mentions
Ozias Leduc	131
Paul-Émile Borduas	83
Jordi Bonet	60

** Liste non exhaustive : il s'agit des trois biens se démarquant par le nombre de mentions*

L'importance des artistes en tant que personnages historiques connus

La très grande majorité des répondant.e.s peuvent identifier un artiste hilairemontais s'étant illustré dans son domaine, ce qui souligne le succès du travail d'éducation et de représentation mené à Mont-Saint-Hilaire pour préserver la mémoire des artistes ayant vécu et œuvré sur le territoire.

Considérez-vous que la culture de la pomme constitue un élément important du patrimoine hilairemontais ? (n = 277)

En fonction de la définition du patrimoine immatériel qui peut évoquer des atmosphères, des ambiances, comment décrivez-vous votre rapport à « l'Heure mauve » ? (n = 277)

En fonction de la définition du patrimoine immatériel qui peut évoquer des atmosphères, des ambiances, comment décrivez-vous votre rapport à l'événement annuel *Créations-sur-le-champ/Land art* ? (n = 277)

La pomme patrimoniale

Nous notons un attachement particulièrement fort à la pratique de la pomiculture en tant que patrimoine immatériel hilairemontais. Par ailleurs, il se dégage également un certain intérêt pour « l'Heure mauve » et l'évènement *Créations-sur-le-champ/Land art*, bien que ce dernier soit moins fort.

Patrimoine architectural et cadre bâti (immobilier)

En fonction de la définition du patrimoine architectural, comment décrivez-vous votre intérêt par rapport à ce type de patrimoine ? (n = 245)

Veuillez identifier un bien patrimonial architectural significatif de la ville de Mont-Saint-Hilaire selon les 6 catégories suivantes ? (241 répondants, réponse ouverte)

Catégories	Bien patrimonial le plus mentionné
Religieux	Église Saint-Hilaire (216 mentions)
Agricole	Vergers (67 mentions)
Industriel	Raffinerie de sucre (48 mentions)
Commercial	Manoir Rouville-Campbell (44 mentions)
Institutionnel ou public	Ancienne école Sacré-Cœur (55 mentions)
Résidentiel	Maison Paul-Émile-Borduas (43 mentions)

** Liste non exhaustive : Seul le bien le plus mentionné pour chaque catégorie est présenté*

En vous basant sur les images ci-dessous, comment décrivez-vous votre intérêt par rapport au patrimoine architectural issu du mouvement moderne québécois (1940 à 1980) ? (n = 245)

Le mal-aimé patrimoine moderne

Le sondage confirme que le patrimoine architectural, le plus visible des patrimoines, représente un intérêt pour les répondant.e.s. Néanmoins, si cet intérêt s'exprime facilement pour les bâtiments « anciens », le patrimoine dit « moderne », en référence au mouvement architectural moderniste, s'avère beaucoup moins fort. En conséquence, si la Ville décidait de protéger ce patrimoine moderne, il serait sans doute nécessaire de faire un exercice d'interprétation et d'éducation pour révéler l'intérêt de ce patrimoine aux citoyen.ne.s. Pour rappel, l'architecture moderne s'exprimait notamment par une volonté de rupture avec le passé visant à inventer ou réinventer les formes du bâti en utilisant les matériaux industriels (ex. béton, acier, verre) ; les bâtiments qui en découlent ont donc souvent une identité forte qui se distingue de ce qui existait avant.

Patrimoine naturel et paysager

En fonction de la définition du patrimoine naturel, comment décrivez-vous votre intérêt par rapport à ce type de patrimoine ? (n = 228)

Êtes-vous en mesure de nommer un bien patrimonial naturel significatif de la ville de Mont-Saint-Hilaire ? (n = 228)

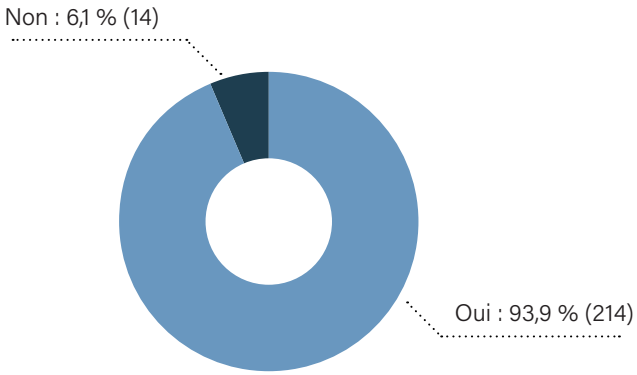

Si oui, lequel ? (228 répondants, réponse ouverte)

Bien patrimonial naturel*	Nombre de mentions
Montagne et ses attraits	155
Lac Hertel	33
Rivière Richelieu	22

** Liste non exhaustive : il s'agit des trois biens se démarquant par le nombre de mentions*

En fonction de la définition du patrimoine naturel, comment décrivez-vous votre intérêt par rapport à la valeur minérale de la montagne ? (n = 228)

En fonction de la définition du patrimoine paysager, comment décrivez-vous votre intérêt par rapport à ce type de patrimoine ? (n = 228)

Êtes-vous en mesure de nommer un élément du patrimoine paysager significatif de la ville de Mont-Saint-Hilaire ? (n = 228)

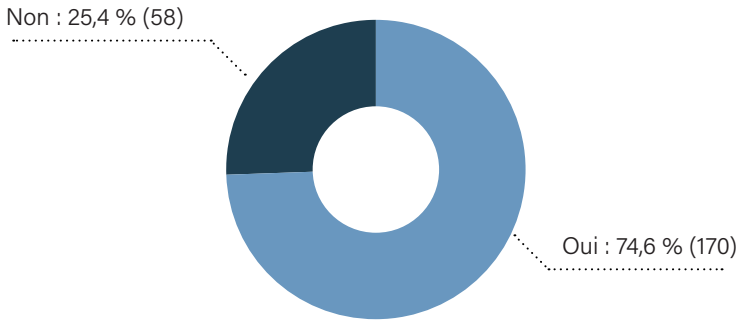

Si oui, lequel ? (170 répondants, réponse ouverte)

Bien patrimonial naturel*	Nombre de mentions
Montagne et vue vers le mont	56
Vergers	41
Rivière Richelieu	21
Lac Hertel	16
Chemin de la Montagne et ses vues	13

** Liste non exhaustive : il s'agit des cinq biens se démarquant par le nombre de mentions*

L'importance du mont Saint-Hilaire

Au vu des réponses sur le patrimoine naturel, l'attachement à la montagne et à ses attraits, y compris le lac Hertel, apparait très clair. Il est par contre intéressant de noter que les résultats sur le patrimoine paysager démontrent que, malgré son omniprésence dans le décor hilairemontais, l'identification de la montagne en tant que paysage est moins évidente. Il est donc possible de tirer la conclusion que la valeur patriominale intrinsèque du mont Saint-Hilaire, provenant de ses caractéristiques naturelles internes, est reconnue par une majorité des répondant.e.s, alors que l'identification de sa valeur patrimoniale extrinsèque, notamment en tant que paysage, n'est pas unanime.

Tous les types de patrimoines

Veuillez identifier le bien patrimonial qui, selon vous, rayonne le plus à l'échelle du Québec ? (n = 224)

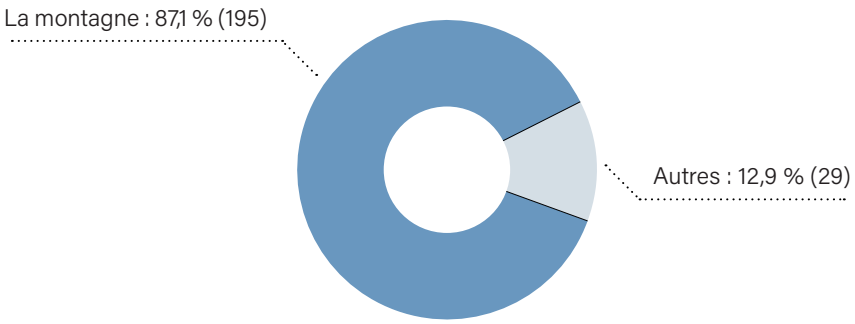

Autres réponses (29 réponses sur 224)

Bien patrimonial matériel*	Nombre de mentions
Église Saint-Hilaire	9 (4 %)
Rivière Richelieu	8 (3,6 %)
Manoir Rouville-Campbell	7 (3,1 %)
Maison natale Ozias Leduc	3 (1,3 %)
Moulin seigneurial (banal)	2 (0,9 %)

Le mont Saint-Hilaire, un patrimoine qui rayonne

L'écrasante majorité des répondant.e.s identifie la montagne comme étant le bien patrimonial hilairemontais ayant le plus grand rayonnement à l'échelle du Québec. Ce résultat fait écho aux réponses présentées dans la section précédente qui soulignait l'attachement des répondant.e.s au mont Saint-Hilaire en tant que patrimoine, d'abord naturel, puis paysager. Il est alors possible d'émettre l'hypothèse qu'attachement et fierté vis-à-vis cette montagne pourraient aller de concert.

À l'échelle de la Montérégie, considérez-vous que le patrimoine occupe une place importante à Mont-Saint-Hilaire ? (n = 224)

Considérez-vous que les enjeux en matière de patrimoine sont suffisamment discutés dans l'espace public ? (n = 224)

Selon vous, quel est le mot ou l'expression qui exprime le mieux la notion de patrimoine ? (n = 224)

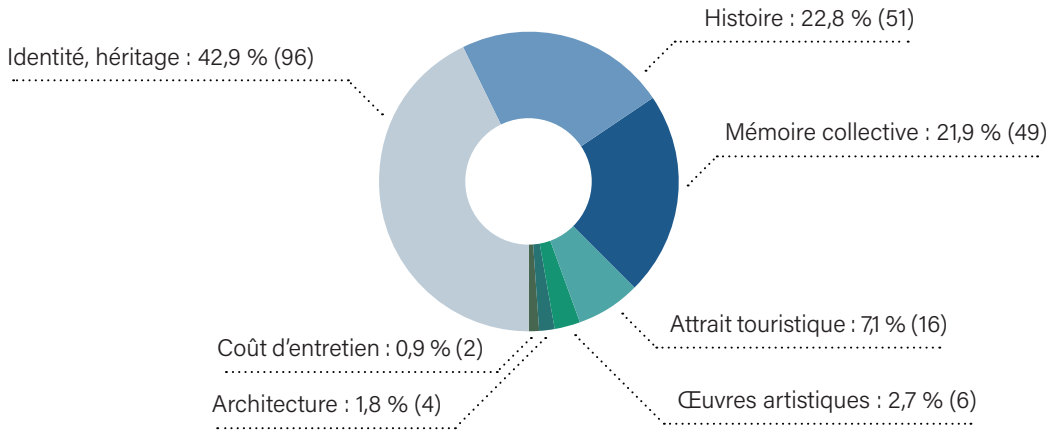

Le patrimoine : identité, héritage, histoire et mémoire

La majorité des répondant.e.s associe le patrimoine au passé (identité, héritage, histoire et mémoire), mais s'inquiète aussi que le patrimoine n'occupe pas nécessairement une place suffisante dans l'espace public. Un effort semble donc demandé pour que le passé ne soit pas oublié et demeure un sujet discuté plus fréquemment en société.

Souhaiteriez-vous que la Ville investisse davantage pour protéger, préserver et mettre en valeur son patrimoine ? (n = 224)

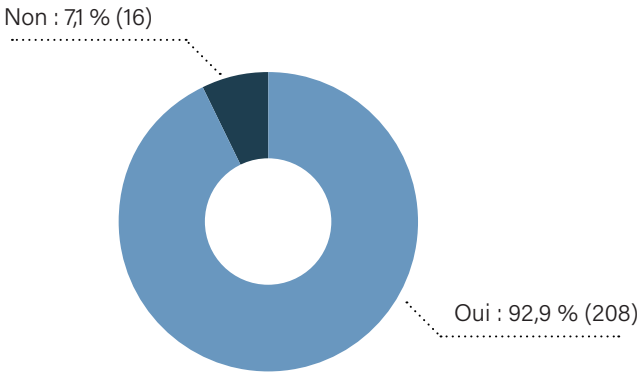

Investir plus

De manière quasi unanime, les répondant.e.s affirment souhaiter que la Ville investisse en patrimoine. Il faut néanmoins considérer avec précaution la proportion de ces réponses, puisque seul.e.s les 224 répondant.e.s ayant répondu à l'ensemble du sondage, démontrant ainsi un intérêt pour le sujet, se sont pronconcé.e.s.

Ordre de priorité dans lequel les investissements devraient être faits, sur une échelle de trois et selon le type de patrimoine visé (224 répondant.e.s)

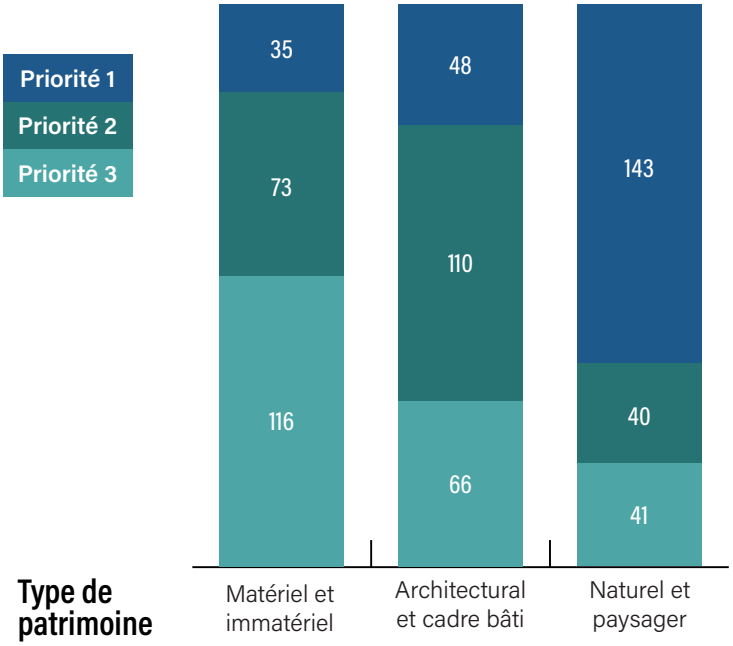

Une priorité claire

La tendance qui se dégage de ces résultats montre que les répondant.e.s désirent majoritairement prioriser les investissements dans les patrimoines naturel et paysager. Toujours selon ces réponses, le patrimoine architectural et bâti serait une seconde priorité et, enfin, le patrimoine matériel et immatériel serait le moins prioritaire, du moins en termes d'investissements.

Cet ordre d'importance se reflète également dans le choix des proportions d'investissement que les répondant.e.s désirent selon le type de patrimoine, alors que la majorité veut un investissement important dans les patrimoines naturel et paysager.

Répartition désirée de l'investissement municipal en patrimoine, par type de patrimoine (224 répondant.e.s)

Proportion de	0 %	10 %	20 %	30 %	40 %	50 %	60 %	70 %	80 %	90 %	100 %	M (%)
Matériel et immatériel	4	32	74	65	14	14	8	5	4	2	2	29,2
Architectural et cadre bâti	4	17	38	88	35	12	10	8	4	5	3	34,8
Naturel et paysager	0	6	20	33	32	57	34	12	12	5	13	49,9

Auriez-vous d'autres commentaires à formuler relativement à la mise en place d'une politique du patrimoine ? (Synthèse de 107 commentaires)

Plusieurs répondants ont salué la démarche entreprise pour la mise en place d'une politique du patrimoine. Or, certains étaient surpris qu'une telle politique ne soit pas déjà en vigueur, considérant la devise de la Ville « ville de nature, d'art et de patrimoine ». Concernant cette devise, des participants ont indiqué qu'il y avait lieu de la maintenir et de l'honorer par des actions concrètes.

Un sentiment d'appartenance envers la ville de Mont-Saint-Hilaire a été exprimé à maintes reprises, à la fois par des citoyens de longue date, mais aussi par des nouveaux résidents et même par certaines personnes qui n'y demeurent plus. De ce fait, l'évolution, le développement et le redéveloppement de la Ville constituent des préoccupations à l'égard de la protection et de la préservation de plusieurs types de patrimoines (bâti, naturel et paysager). Pour certains, la densité semble incompatible avec la préservation et la mise en valeur du patrimoine hilairemontais. Pour d'autres, la politique du patrimoine devrait être un outil pour encadrer les règles urbanistiques pour les nouveaux projets, notamment en ce qui a trait aux styles architecturaux et aux hauteurs des bâtiments.

Selon plusieurs répondants, les vues sur la montagne, l'accès à la rivière Richelieu, la préservation des vergers et la mise en valeur du secteur du Vieux-Village sont des éléments qui méritent une attention particulière dans la politique du patrimoine.

Le patrimoine bâti suscite aussi beaucoup d'intérêt. Des guides de référence et des ressources professionnelles spécialisées en patrimoine seraient souhaités par plusieurs pour les accompagner dans la préservation de leur bien patrimonial. Quant au soutien financier requis, les répondants semblent abonder dans une répartition entre les différents types de patrimoines.

Finalement, dans les commentaires les plus récurrents se trouvent les notions d'éducation et de communication à l'égard du patrimoine. En effet, selon plusieurs participants, il y aurait lieu de favoriser le partage de connaissances par la création de lieux dédiés au patrimoine ou par la tenue d'activités (ex. : musée, visites guidées, ateliers en milieu scolaire) et de permettre la diffusion de la documentation et d'information (ex. : bulletins municipaux, réseaux sociaux).

Le 1187, chemin de la Montagne (2021)
Par Noé Bünzli

Ville de Mont-Saint-Hilaire

Service de l'aménagement
du territoire et de l'environnement

100, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (QC) J3H 3M8
450 467-2854 | poste 2245
urbanisme@villemsh.ca